



Groupe Scolaire Jacques Majorelle

GROUPE SCOLAIRE OSUI Jacques MAJORELLE

Lot vivrier n°3. – Targa – 40140 Marrakech

Mél : direction.marrakech@mlfmonde.org

Site : <http://site.mlfmonde.org/majorelle/>

Mél primaire : ecole.marrakech@mlfmonde.org

Tél. collège: 05.24.39.29.82

Fax : 05.24.39.22.96

Tél. primaire : 05.24.49.04.40

Ecole primaire

Procès-verbal du conseil d'école n°1 du 7 novembre 2019

Présents :

Mme Isabelle Marlinge	Directrice de l'école primaire
Mme Marie-Pierre Leclere-Guillomo	Chef d'établissement du GS Jacques Majorelle
Mme Nezha Benbarek	Gestionnaire du GS Jacques Majorelle
Mme Sarah Bennouna	Enseignante PSMSB
Mme Géraldine Barrachin	Enseignante GSA
Mme Carole Baji	Enseignante CPA
Mme Cécile Jamme	Enseignante CE1B
Mme Nathalie Sismondini	Enseignante CE2B
Mr Katia Moulai Dieng	Enseignante CM1A
Mr Thomas Oudot	Enseignant CM2A
Mme Malika Eddahraoui	Enseignante d'arabe (CE1 à CM2)
Mr Hicham Ben Zaouia	Représentant élu de parents d'élèves APE (PSMS)
Mme Yasmina Jaouher-Chbani	Représentante élue de parents d'élèves APE (GS)
Mme Sonia Gouijjane	Représentante élue de parents d'élèves APE (CP)
Mr Hassan Fnine	Représentant élu de parents d'élèves APE (CE1)
Mr Younes Squalli Houssini	Représentant élu de parents d'élèves APE (CE2)
Mr Badraddine El Alaoui	Représentant élu de parents d'élèves APE (CM1)
Mr Mohamed Jalil Diouri	Représentant élu de parents d'élèves APE (CM2)

Invité :

Mr El Goraï	Président de l'APE
-------------	--------------------

Excusée :

Mme Rosalie Soupart	Enseignante d'anglais (PSMS à CM2)
---------------------	------------------------------------

Madame Marlinge, Directrice, remercie les personnes présentes à ce premier conseil d'école de l'année scolaire et ouvre la séance.

I - Questions d'ordre statutaire

1 - Désignation des secrétaires de séance

Madame Yasmina Jaouher-Chbani, représentante de parents et Madame Carole Baji, enseignante, prendront des notes et les communiqueront à Mme Marlinge qui rédigera le compte-rendu.

2 - Présentation du rôle du conseil d'école

Conformément à la réglementation française, un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1^{er} degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école. Le Conseil d'école, qui se réunit trois fois par an, est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il est un espace de discussion qui permet de donner tout avis et suggestion sur le fonctionnement de l'école. Il est donc important que les parents représentants élus soient le relais des parents d'élèves qui sont des partenaires de l'école et Mme Marlinge les remercie de leur investissement.

3 - Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 20 juin 2019

Le compte-rendu du CE du 20/06/2019 est adopté à l'unanimité.

4- Adoption des questions diverses envoyées par les parents représentants

De nombreuses questions de parents ont été envoyées par les représentants élus et afin d'y répondre au mieux, elles ont été regroupées par thème.

Certains thèmes seront traités au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

- 1 - Effectifs scolaires
- 2 - Enseignement de l'arabe et de l'anglais
- 3 - Niveau scolaire
- 4 - Communication du suivi des élèves
- 5 - Matériel pédagogique
- 6 - Sorties scolaires
- 7 - Sport
- 8 - Horaires
- 9 - Cantine et sortie des classes
- 10 - Activités culturelles, artistiques et sportives
- 11 - Recrutement des enseignants
- 12 - Frais de scolarité

II - Questions d'ordre pédagogique

1 - Bilan de rentrée scolaire

a) Effectifs 2019-2020

L'effectif global de l'école primaire est actuellement de 399 élèves pour 14 classes de la PS au CM2 (- 4 élèves par rapport à 2018/2019).

73 nouveaux élèves ont été admis cette année ce qui représente 18,3% de l'effectif global du 1^{er} degré : 10 en PS - 36 en MS - 12 en GS - 3 en CP - 8 en CE1 - 3 en CE2 - 1 en CM1

Toutes les fratries ayant demandé une entrée à partir de la MS ont été à nouveau acceptées cette année et nous avons dû refuser des demandes d'admission dans chaque niveau scolaire.

L'établissement est satisfait de pouvoir proposer pour la 3^{ème} année des places en PS réservées aux fratries de l'école qui entrent donc sans passer le test mais il est rappelé que l'école ne peut scolariser d'enfants qui ne seraient pas encore propres.

Question 1 des représentants de parents sur les effectifs :

La question des effectifs scolaires est toujours sensible dans nos écoles françaises de l'étranger dont le fonctionnement financier est lié au nombre d'admis. Nos classes sont en effet majoritairement complètes mais celles de CE1 sont à 27 et celles de CM2 sont à 28 au lieu de 30 précédemment ce qui a été une volonté de notre part.

Nous comprenons la crainte des parents qui pensent que les effectifs chargés peuvent entraîner une baisse de la qualité de l'enseignement mais nos enseignants sont formés pour accueillir une trentaine d'élèves par classe.

Madame Leclere précise que les effectifs du primaire sont stables comme le montre l'historique suivant : 2013/2014 : 401 – 2014/2015 : 408 – 2015/2016 : 402 – 2016/2017 : 400 – 2017/2018 : 398 – 2018/2019 : 401 – 2019/2020 : 399

Dans notre système scolaire, une seule Asem est prévue par classe maternelle ce qui parfois n'est pas le cas. Nous pouvons donc nous réjouir d'avoir 1 Asem par classe dont le travail est de contribuer à l'accueil des enfants et d'assister l'enseignante.

b) Structure de l'école primaire

Notre école est cylindrée avec 2 classes par niveau scolaire soit 14 classes de la PSMS réparties en 3 cycles.

Cycle de la Maternelle : 4 classes de la PSMS à la GS

Cycle des apprentissages fondamentaux appelé Cycle 2 : 6 classes du CP au CE2

Cycle de consolidation appelé cycle 3 : 4 classes du CM1 au CM2 auxquelles s'ajoutent les deux classes de 6^{ème} qui relèvent du collège

A chacun de ces cycles correspond un programme scolaire précis donné par le ministère de l'éducation nationale français et sur lequel les enseignants travaillent pour répartir les compétences et connaissances par niveau scolaire.

L'enseignement de notre établissement est conforme aux programmes d'enseignement français basé sur les programmes de 2015 pour l'école maternelle et de 2016 puis amendés en 2018 pour les classes élémentaires ainsi que sur les programmes du CEA pour l'arabe.

L'équipe du primaire est composée de 20 enseignants, 4 Asem, 1 secrétaire, 1 animatrice de BCD et 2 personnels de service

Suite au départ de personnels ou à l'augmentation du volume horaire d'arabe et d'anglais, nous avons recruté de nouveaux personnels.

- Madame Malika Eddahraoui, enseigne l'arabe dans nos 4 classes du CE1B au CM2B (départ de Mr Adbennour Leassafri).
- Madame Khadija Loukhassami, enseigne l'arabe en CPA (complément horaire de 4h d'arabe)
- Madame Rosalie Soupert, enseigne l'anglais dans 13 classes de la PSMSA au CM2A (départ de Zineb Ousbaa)
- Madame Sakina El Ammari, déjà enseignante au collège, enseigne également l'anglais en CM2B (complément horaire de 2h d'anglais)
- Madame Peggy Soussi enseigne en GSB (départ de Julie Capitaine)
- Monsieur Thomas Oudot enseigne en CM2A (poste de détaché qui était déjà à pourvoir en septembre 2018)
- Madame Géraldine Barrachin enseigne en GSA (départ de Chaima El Messaoudi)
- Madame Pauline Pailler est animatrice en BCD (départ de Sanaa Mengat)

Question 11 des représentants de parents sur le recrutement : Le recrutement des enseignants relève des prérogatives de la direction de l'établissement et de l'équipe du siège. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour assurer un recrutement de qualité basé sur le profil professionnel, l'expérience et les qualifications en relation avec nos besoins. Madame El Messaoudi qui vient de nous quitter avait toutes les qualifications professionnelles requises mais elle a quitté l'école pour des raisons personnelles n'ayant aucun rapport avec son âge.

En Anglais : Notre volume horaire d'enseignement de l'anglais correspond à l'équivalent d'un temps plein + 2 heures. A l'OSUI, nous avons fait le choix de ne pas faire enseigner l'anglais par les enseignants titulaires de classe comme cela est prévu dans les programmes scolaires français et nous avons donc recruté comme les années précédentes une enseignante en charge de l'enseignement de l'anglais dans toutes nos classes. Une deuxième enseignante d'anglais qui travaillait déjà en cycle 3 au collège a permis de répondre à l'augmentation du volume horaire d'anglais et enseigne donc cette année en CM2B. Avec la montée des classes dans le dispositif « Classes internationales », le recrutement d'une seconde professeur d'anglais sera à terme nécessaire.

c) Horaires scolaires et enseignement

Pour rappel, en France, les élèves ont 24 heures d'enseignement hebdomadaire dont 1h30 pour l'enseignement d'une langue vivante du CP au CM2. Les volumes horaires des différentes matières sont réglementés et nos enseignants sont dans l'obligation de les respecter lorsqu'ils élaborent leur emploi du temps en début d'année. Les temps de récréation sont inclus dans le volume d'enseignement et leurs durées sont donc déduites des différents domaines scolaires (2h30 en maternelle et 1h15 en élémentaire).

A l'étranger, le volume horaire des élèves est souvent légèrement supérieur car inhérent au projet pédagogique lié aux langues enseignées. Au Maroc, ce sont les horaires d'arabe qui sont la raison du temps de scolarisation supérieur au temps officiel.

A Majorelle :

Nos élèves de maternelle et de CP font 26h hebdomadaires et sont donc libérés le vendredi après-midi.

Nos élèves du CE1 au CM2 font 28h hebdomadaires en raison des deux heures d'arabe supplémentaires.

Les cours de langues sont organisés de façon à pouvoir répondre au mieux aux besoins de nos élèves avec des séances collectives, des séances en demi-groupes de 30 ou 45mn et des séances ponctuelles en co-enseignement avec l'enseignant français de la classe. L'établissement a également fait le choix de permettre un travail différencié par compétences en arabe à raison d'une heure par semaine du CE1 au CM2 pour répondre au mieux à l'hétérogénéité de nos élèves.

CE1 : 1 heure avec 2 enseignants dans la classe

Du CE2 au CM2 : 1 heure avec 3 enseignants pour 2 classes (Mme Fikrat en CE2 et Madame El Khabous en CM1 et CM2)

A la demande du SCAC, l'organisation horaire de l'enseignement de l'arabe a été modifiée cette année puisque nous avons réparti les 5 heures d'arabe sur la semaine pour supprimer le bloc des 2 heures de l'après-midi qui était très lourd pour les enfants. A ce jour, le retour des enseignants d'arabe est très positif.

Classes internationales :

Depuis septembre 2018, tous les établissements de l'OSUI ont adopté un nouveau dispositif linguistique appelé « Classes Internationales » pour amener les élèves vers une éducation plurilingue. L'objectif est de créer tout au long du cursus des habitudes de pratiques langagières et de pensée en plusieurs langues en proposant un bilinguisme français/arabe

renforcé et un enseignement de l'anglais dès la PS. Cette année, ce sont nos deux classes de GS qui sont entrées dans le dispositif CI avec 1h30 d'anglais et 4h d'arabe par semaine (2h classe + 2h en demi-groupes) soit 30' de plus en anglais et 1h de plus en arabe. Chaque année, un niveau supplémentaire sera concerné et l'augmentation du volume horaire de l'arabe et de l'anglais sera importante mais aura également une répercussion sur le domaine des ressources humaines de l'établissement. Il y aura une réflexion sur la possibilité d'intégrer deux niveaux scolaires en CI chaque année pour répondre à la demande des parents mais cela dépendra du budget de l'établissement.

A Majorelle, nous avons fait le choix horaire du cursus « Classe Internationale Arabe fort » suite aux attentes entendues des parents. Notre objectif est de rendre la langue arabe attractive et de permettre à nos élèves du 1^{er} degré d'atteindre à terme le niveau B1 et en anglais le niveau A2 du cadre européen commun pour les langues (CECRL) à la fin du cycle 3. Ce choix linguistique sans augmentation du temps de scolarité des élèves aura pour conséquence la mise en place d'activités pédagogiques du programme scolaire français en langue (arabe et/ou anglais) avec un travail en co-enseignement FR/AR ou FR/AN. On parle de DNL (Discipline non linguistique) ou EMILE (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère). Il est également rappelé que l'enseignement dispensé en arabe même avec l'augmentation horaire ne peut et ne pourra être similaire au niveau dispensé dans une école marocaine.

Pour le moment, nous attendons de nos élèves qu'ils valident le niveau A1 d'anglais en fin de CM2 et le niveau A2 d'arabe en fin de cycle 3.

Question 2 des représentants de parents sur l'enseignement de l'arabe et de l'anglais :

Nos professeurs sont tenus d'utiliser les manuels édités par le CEA en accord avec les représentants du ministère de l'éducation nationale marocain qui siègent dans les différentes commissions et participent à l'élaboration du programme.

Comme indiqué plus haut, l'attendu actuel est le niveau A1 en anglais et A2 en arabe à la fin du CM2. Cet attendu sera différent quand toutes nos classes seront dans le dispositif CI.

Au regard des évaluations passées l'an dernier dans tous les établissements de l'OSUI, 74 % de nos élèves ont obtenu le niveau attendu en arabe en fin de CE2 et 78% des élèves ont obtenu le niveau A1 du cadre européen de référence en anglais en fin de CM2. Il est à noter que les élèves qui ont échoué sont majoritairement des élèves à besoins particuliers qui bénéficiaient d'adaptations scolaire ou d'élèves arrivés en cours de cursus scolaire. Le niveau scolaire en anglais et en arabe de nos élèves ne nous inquiète donc pas même si nous savons avoir toujours des marges de progrès à réaliser. La demande des parents est toutefois entendue.

En effet, nos élèves n'ont actuellement pas de manuels scolaires. Nous ne sommes pas la seule école de l'OSUI à avoir fait ce choix pédagogique car nous souhaitons mettre en avant la pédagogie actionnelle, conformément à la politique des langues mise en place par le réseau OSUI et permettre à l'enseignante d'anglais d'élaborer son programme en fonction des objectifs à atteindre et des projets pédagogiques menés dans les classes. L'entrée dans l'écrit commence en CE2.

Question 8 des représentants de parents sur les horaires :

Les écoles du réseau AEFÉ répondent à la demande de leur hiérarchie pédagogique en ayant réduit le nombre d'heures des élèves (26h pour tous les niveaux). Cette réduction horaire est due au fait que les deux heures d'arabe en plus à partir du CE1 sont maintenant des heures d'enseignement du programme scolaire français enseignées en arabe en présence des deux enseignants. A l'OSUI, nous avons, depuis deux ans, fait le choix des classes internationales sans réduction horaire des élèves et nous ne pouvons donc pas supprimer le vendredi après-midi. Proposer de le remplacer par le

mercredi après-midi demanderait d'obtenir l'accord du SCAC et ne serait certainement pas judicieux pour les enfants qui ont besoin d'une pause en cours de semaine.

En juin 2018, les enseignants ont fait le choix pour la rentrée 2018 de séparer les élèves de cycle 2 et de cycle 3 pendant les temps de récréation pour que ce temps de pause soit plus profitable à chacun. Nous avons en effet constaté l'an dernier une nette diminution des conflits et des accidents ainsi qu'une atmosphère plus sereine et ludique. Certes, les élèves ont perdu 5 minutes de récréation par jour mais ont gagné en qualité.

En France, les enfants ont 3h d'enseignement par demi-journée dont 15' de récréation. Ici, nos élèves ont 4h le matin, 2h l'après-midi et une seule récréation le matin. Pour rappel, le temps de récréation est déduit des horaires d'enseignement et nos horaires contraints de français, d'arabe et d'anglais ne nous permettent pas d'augmenter le volume horaire des récréations.

Cela aurait des conséquences sur le programme scolaire mais aussi sur l'organisation des séances de langue. Nos élèves ont déjà des emplois du temps assez morcelés et font souvent des déplacements en raison des demi-groupes d'arabe ou d'anglais, des séances en BCD et de sport.

Question 7 des représentants de parents sur le sport :

A l'école primaire, nos élèves ne font pas de sport mais de l'éducation physique et sportive. Le terme est important car nous ne visons pas de performances.

La durée recommandée pour l'EPS avant déduction du temps des récréations est de 3h hebdomadaires ce qui correspond à ce qui est fait par nos classes (gymnase, cour, plateau sportif et natation pour les niveaux concernés). Pour rappel, les enseignants du 1^{er} degré sont pluridisciplinaires et le temps d'enseignement de l'EPS relève donc de la pratique pédagogique de l'enseignant de la classe au même titre que le français, les mathématiques, la découverte du monde, l'éducation morale et civique, etc... Il est également essentiel que les enseignants de classe assurent l'enseignement de l'EPS qui leur permet d'avoir une connaissance plus complète de leurs élèves. La proposition des parents de recruter un animateur sportif ne peut donc pas être acceptée.

Les parents ont également fait remarquer qu'il arrivait que certains cours d'EPS soient annulés ce qu'ils jugent dommage pour l'équilibre de leurs enfants. Madame Marlinge répond qu'en effet, cela peut arriver ponctuellement mais qu'elle constate chaque jour que de nombreuses séances d'EPS sont menées dans les classes. Ce point sera soulevé auprès de tous les enseignants.

d) Evaluations et bulletins

Comme indiqué en début de réunion, les programmes scolaires des élèves sont donnés par cycle et les enseignants répartissent les degrés d'acquisition des compétences par niveau scolaire. C'est pour cette raison que sur les bulletins de l'élémentaire, les parents pourront trouver plusieurs fois la même compétence évaluée sur plusieurs périodes ou années.

Du CP au CM2, des bilans réguliers sont faits par les enseignants pour évaluer le niveau de compétences de leurs élèves. Le résultat de ces évaluations est enregistré sur le logiciel Pronote que les parents peuvent consulter en ligne. A la fin de chaque période, le bulletin scolaire indiquant le niveau d'acquisition des compétences travaillées est envoyé aux parents mais il est également téléchargeable. Plus on monte dans les niveaux de classe, plus le niveau d'exigence est élevé. Comme chaque année, les parents des classes élémentaires seront reçus par les enseignants à la fin du 1^{er} trimestre pour faire un point au moment de l'envoi des bulletins. La date a été fixée au samedi 14 décembre matin.

En maternelle, un cahier de suivi des progrès de l'élève est communiqué plusieurs fois par an aux parents pour qu'ils prennent connaissance de l'évolution de leurs enfants et en fin de Grande Section, un document officiel valide les acquis de l'élève. Ce bilan signé des parents est ajouté au dossier scolaire de l'élève.

Depuis cette année, les retards et absences sont enregistrés dans Pronote par les enseignants en début de chaque demi-journée et apparaîtront sur les bulletins. Ceci nous permet d'avoir un meilleur suivi.

e) Absences et retards

Comme indiqué ci-dessus, les absences et retards sont comptabilisés sur Pronote par les enseignants à chaque début de demi-journée.

Pour information, depuis la rentrée scolaire, nous avons eu 135 retards d'élèves enregistrés dont 61 sont imputables à 9 élèves et une moyenne de 2,05 % d'absences.

Les parents des élèves comptabilisant plusieurs retards seront alertés par courrier.

2 - Suivi des élèves

a) Evaluations diagnostiques à l'entrée au CP, CE1 et CE2

Comme l'an dernier, des protocoles d'évaluation de français et de mathématiques nous ont été envoyés par le service de l'Inspection pédagogique :

En CP et CE1, il s'agissait d'évaluations nationales passées dans tous les établissements d'enseignement français qui permettent aux enseignants de repérer les élèves fragiles ou en grande difficulté.

En CE2, il s'agissait d'un module d'évaluations préparé par l'équipe pédagogique de Rabat et qui concerne tous les établissements français du Maroc. Ces évaluations ont été passées en début d'année et nous avons communiqué les résultats aux services de l'Inspection de Rabat qui nous ont retourné un document synthèse. La comparaison entre la moyenne des résultats de la zone Maroc et ceux de notre école montrent que le niveau de nos élèves est globalement satisfaisant. Madame Marlinge précise également que les compétences étant données par cycle, la répartition par niveau est différente selon les équipes d'établissement.

Question 3 des représentants de parents sur le niveau scolaire :

Nous savons que certains parents travaillent beaucoup et font le choix de faire accompagner leurs enfants par une personne extérieure pour l'aide aux devoirs. En revanche, il n'est absolument pas utile ou obligatoire de faire donner des cours particuliers aux enfants de primaire. Au regard des tous les résultats, le niveau scolaire des élèves est satisfaisant. Nous avons bien sûr des élèves plus fragiles ou à besoins particuliers ou de nouveaux élèves arrivant d'autres établissements mais leur situation est prise en compte et un suivi particulier est mis en place par les enseignants. Nous rappelons que les enfants passent déjà beaucoup de temps à travailler et ont besoin de jouer. Madame Marlinge rappelle également qu'il faut être vigilant à l'utilisation des écrans chez les jeunes enfants et qu'il faut faire confiance à l'école.

b) Suivi des élèves à besoins particuliers

Volet pédagogique :

Avant la rentrée scolaire, les enseignants communiquent entre eux et un document leur est communiqué sur lequel différentes informations sur le parcours scolaire des élèves sont notées (suivis extérieurs, protocoles mis en place...). Dès la rentrée et après quelques semaines d'observation, les enseignants signalent à la direction de l'école les cas d'enfants en difficulté. Ils rencontrent alors les parents pour obtenir plus d'informations ou nous choisissons d'organiser une équipe éducative.

Cette réunion permet aux parents, enseignants, spécialistes éventuels de se rencontrer pour discuter de la situation et envisager le type d'aide nécessaire. A ce jour, 16 équipes éducatives ont déjà eu lieu ou sont programmées.

Différents protocoles permettent d'aider les élèves à besoins particuliers:

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) permet de coordonner des actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés ponctuelles rencontrées dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle. 5 élèves sont actuellement concernés. Ces PPRE sont ponctuels et peuvent être reconduits sur d'autres compétences spécifiques à travailler.

Le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou des troubles des apprentissages (Dyslexie, Dysorthographe, Dyspraxie, Troubles fonctionnels de l'attention...) signalés par un spécialiste et pour lesquels des aménagements et adaptations scolaires sont indispensables. Le PAP est un document normalisé élaboré par le Ministère de l'Education Nationale et qui présente les adaptations mises en place. Il est réactualisé chaque année. 9 élèves bénéficient à ce jour de ce protocole.

Un PAP peut également être mis en place pour les élèves à haut potentiel intellectuel qui présentent parfois un profil particulier. Un test fait chez un psychothérapeute permet de connaître le profil de l'enfant et de savoir quelles adaptations proposer.

Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) est en lien avec une reconnaissance de situation de handicap. Un élève est actuellement concerné.

En plus de ces dispositifs, l'école propose également de prendre des élèves en soutien sur les temps de **l'APC** (Activités pédagogiques complémentaires) qui sont ici utilisés pour l'aide aux enfants en difficulté à raison d'une heure par semaine. Cette APC a lieu pendant le temps scolaire et est assurée par un enseignant déchargé de classe pendant l'enseignement de l'arabe. Différentes modalités sont possibles :

- Activités menées en dehors de la classe avec un petit groupe d'élèves
- Activités menées en classe et en co-enseignement avec l'enseignant

Volet médical :

Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est un protocole qui concerne les enfants ayant une situation médicale nécessitant une attention particulière : allergies alimentaires, diabète, maladies chroniques telles que l'asthme... Un certificat médical est indispensable à sa mise en place. 9 élèves sont actuellement concernés.

Question 4 des représentants de parents sur le suivi des élèves :

Il peut arriver que des enseignants ne disposent pas d'informations confidentielles connues uniquement de l'administration ou simplement car elles n'ont pas été données par les parents (absences de bulletins scolaires des écoles précédentes), mais le suivi est assuré de manière systématique : la directrice communique avec les enseignants sur ces points. La période de début d'année est aussi une phase d'ajustement dans la communication, notamment pour éviter les effets « étiquettes » dont les parents se plaignent beaucoup.

3 - Projets et actions pédagogiques en lien avec le projet d'établissement

De très nombreux projets culturels et/ou artistiques de classe, de niveau, de cycle, d'école ou d'établissement sont élaborés puis mis en œuvre par l'équipe enseignante. Ils sont ici regroupés par domaine.

Culturel :

- La Fête d'Achoura a eu lieu le vendredi 13 septembre avec la participation financière de l'APE. Cette année, nous sommes revenus au format précédent avec une fête le matin pour les maternelles et CP + une autre cérémonie l'après-midi pour les élémentaires et les collégiens. Les retours ont été positifs.

- Le projet Medinati mené par les 4 classes de maternelle en novembre et décembre va permettre aux élèves de travailler sur l'artisanat marocain et de découvrir la médina à l'occasion de sorties scolaires. Ce projet est également l'occasion d'un partenariat entre élèves de GS et de 5^{ème}.
- Des classes iront à l'Institut français assister à des projections de films dans le cadre du projet Séquences Jeunes. Il s'agira cette année des classes de CE1B, des CM1 et des CM2. Les dates des projections ne sont pas encore fixées.
- Sortie des CM2 dans Marrakech à l'occasion de la journée internationale des monuments et des sites en avril
- Initiation des CE2 au code de la route

Education morale et civique :

- La journée internationale de la Paix a été fêtée dans l'établissement le 20 septembre.
- Les élections des délégués de classe ont eu lieu début octobre et ont permis de travailler en EMC sur la démocratie. Ces élèves élus forment ensemble le Conseil des élèves au cours duquel nous traitons de questions citoyennes. La 3^{ème} réunion de l'année aura lieu le mercredi 13 novembre.
- Participation de l'établissement aux rencontres pour l'anniversaire des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui auront lieu à Rabat le 28 novembre avec la venue préalable d'une artiste dans la classe de CM1A.
- Participation du CM1A au concours « C'est ton droit » organisé par la MLF -le droit de l'enfant à jouer.
- Projet éco-citoyen avec la présence de brigades vertes pendant les récréations de l'élémentaire pour sensibiliser les élèves à la propreté et au recyclage. Il s'agit d'un projet qui concerne l'ensemble de l'établissement.
- Projet « gourdes » (maternelle)
- Course de solidarité prévue en janvier (établissement)
- Projet OSUI sur les actions éco-citoyennes « Mots pour Maux » (établissement)

Historique :

- Participation des CE1A au projet OSUI Latécoère Aéropostale avec sortie à la journée à Essaouira le mercredi 25 septembre.
- Participation des CM1B à un projet intitulé « Les petits artistes de la mémoire » pour rendre hommage aux poilus de la 1^{ère} guerre mondiale. Certains enfants assisteront à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Artistique :

- Sortie des PSMSB au jardin Majorelle et exposition des travaux d'élèves avant les vacances.
- Sortie des CP au musée de la Palmeraie dans le cadre d'un projet intitulé « Voyage de l'art au sein de la classe et de l'école ».
- Sortie des CE1B au musée Macaal.
- Chorale des CP et CE2
- Projet Music'OSUI des CM2B
- Exposition de portraits par les CE1A
- Projet « Les enfants dessinent la paix » mené par les CM2A avec des élèves de 3^e

Littérature :

- L'action « Silence, on lit » a eu lieu dans toutes les classes la 1^{ère} semaine d'octobre.
- Animation d'ateliers par un illustrateur d'albums pour enfants : Johan Leynaud est venu dans les 4 classes de Maternelle début octobre.
- Defi lecture des CM2 avec les 6^e.
- Participation des CM1B au projet « Twaiku ».

Linguistique :

- La Journée internationale de la langue arabe aura lieu le mercredi 18 décembre avec la venue d'un conteur et d'un calligraphe.
- La Semaine des langues est prévue la semaine du 23 mars
- Participation des PSMSA au concours plurilingue de réalisation d'un Kamishibai (théâtre japonais).
- Participation des CE1 au projet OSUI Drôles d'expression en 3 langues.
- Participation des GSB et CM2B au projet OSUI « Dessine-moi ton école » (en lien avec le domaine artistiques).
- Participation des CM1B au projet OSUI en anglais « Bizarre words à la carte ».
- Participation des CE2 au projet OSUI « L'OSUI à voix haute » (Rencontres à El Jadida).

Scientifique :

- La permaculture concerne cette année les 2 classes de CE1 et les 2 classes de CM1 à raison de 2 séances mensuelles avec une intervenante extérieure et un travail pédagogique interdisciplinaire mené en classe. Madame Castillo, enseignante de CP, travaille avec les élèves du CM1A sur ce projet tandis que Madame Moulay-Dieng prend ses élèves dans le cadre d'un échange de services. Les classes de maternelle restent impliquées dans ce projet mais sans intervenante extérieure.
- Réalisation par les CM1A d'émissions de web radio.
- Participation des CM1 à des classes culturelles numériques sur le coding.
- Participation des CE1 au projet OSUI de rallye coding.
- Participation des CM2A au projet OSUI « Ramène ta science ».
- Les deux classes de CE2 travaillent sur une projet éco-citoyen en lien avec le parc national du Toubkal. Plusieurs actions sont prévues : visites de l'écomusée du Toubkal, séjour scolaire à l'Oukaimeden et pour associer les familles de l'école, renouveler l'action menée l'an dernier qui a été de proposer une journée de collecte des déchets dans la forêt d'Ait Lqaq.
- La Semaine des sciences est prévue la semaine du 10 février (établissement)7

Voyages scolaires :

- A Terres d'Amanar en mars prochain pour les CE1
- A l'Oukaimeden pour les CE2 (projet à confirmer)

Sport avec l'USEP:

- Des rencontres sportives inter-classes et/ou inter-écoles devraient avoir lieu cette année
- Semi-marathon de Marrakech pour les CM2 fin janvier
- Rencontres Ovalides pour les CM1 et peut-être CM2 en fin d'année scolaire (à confirmer)

Divers

- Back to school pour les parents le matin (CP et CE1)
- Mieux se concentrer avec les neurosciences (CPA et CE1B)
- L'estime de soi à travers les émotions (CPA)

Question 6 des représentants de parents sur le manque de sorties scolaires :

L'an dernier, il y a eu 27 sorties scolaires dont 2 séjours scolaires ce qui représente 1 à 2 sorties par classe ce qui semble convenable.

Pour ce début d'année, 2 sorties ont déjà eu lieu (PSMSB et CE1A) et 6 autres sont programmées avant fin novembre.

Question 5 des représentants de parents sur le manque de matériel didactique :

Les enseignants font le choix des supports pédagogiques qu'ils utilisent en classe et parfois, certains manuels ne sont pas utiles. Nous rappelons qu'ils sont à la charge financière des parents et que notre souhait est également de ne pas charger les familles inutilement.

Certaines méthodes ne requièrent pas de matériel didactique publié mais ce n'est en aucun cas un manque pour les enseignants et leurs élèves. Les enseignants rappellent

également que parfois, les manuels édités par des entreprises privées n'appliquent pas strictement le programme scolaire.

Question 5 des représentants de parents sur le manque d'activités pédagogiques liées au numérique et à l'insuffisance d'infrastructures informatiques et technologiques :

A l'école primaire, le numérique est au service de la pédagogie mais n'est pas une activité en soi. Les élèves ne font donc pas d'informatique. Toutes les classes sont équipées d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur, 2 classes ont des TBI, 1 (et bientôt 2) vidéo-projecteurs interactifs. Nous disposons également d'une salle informatique et d'une classe tablettes que les enseignants peuvent utiliser pour travailler certaines compétences avec leurs élèves. 4 classes sont engagées dans un projet de coding cette année.

4 - Formation Continue :

Comme dans chaque zone géographique, un plan de formation continue annuel est élaboré pour les personnels des établissements français et cette année, des formations sont également proposées par l'OSUI. Les parents sont toujours informés de l'absence des enseignants. Un des parents représentants fait remarquer que le volume des absences lié à la formation est parfois important.

III - Questions d'ordre matériel ou financier

1 - Travaux et équipements

Quelques petits travaux ont eu lieu pendant l'été dans l'école :

- Peinture des poteaux du préau et des soubassements
- Réparation de la toiture des GS qui montrait des fissures
- Achat de matériel sportif en cours de distribution

Question 9 des représentants de parents sur la cantine et la sortie des classes :

Madame Leclere précise que la question de la création de la cantine n'est actuellement pas d'actualité bien que nous comprenions le besoin des familles mais parce que l'espace actuel disponible est insuffisant. Une réflexion est toutefois en cours sur la location de terrains voisins disponibles.

Les parents précisent que les élèves aiment rester au panier-repas et que certaines familles ont fait le choix de ne pas faire la demande pour laisser la place aux familles qui en ont impérativement besoin.

En l'état actuel, il est impossible de mettre de l'ombre sur l'espace de sortie des élèves du Cycle 2. Il s'agit d'un accès pompier qui doit rester accessible. La question a déjà été abordée à de multiples reprises et nous avons cherché en vain des solutions.

2 - Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation a été réalisé mardi 5 novembre et le regroupement de tous les élèves du groupe scolaire sur le plateau sportif s'est fait en moins de 5 minutes.

IV - Questions liées aux activités des associations de l'école

1 - Association des parents d'élèves

Mr El Gorai, président de l'association, intervient pour faire le compte-rendu des activités organisées par l'APE (document ajouté au compte-rendu du Conseil d'école)

2 - Coopérative scolaire

3 – USEP

Ces deux sujets ne sont pas traités par manque de temps et le seront au prochain conseil d'école.

V – Autres questions diverses

Question 12 des représentants de parents sur les frais de scolarité :

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés des familles mais Madame Leclere rappelle que, bien que l'établissement veille au mieux à maîtriser ses dépenses, les frais de fonctionnement augmentent d'année en année et que lors de l'inscription des enfants, les parents ont signé une convention de scolarisation qui fixe une augmentation annuelle variant de 3 à 5%.

Question 10 des représentants de parents sur les activités culturelles, artistiques et sportives :

Cette question n'a pas pu être traitée par manque de temps mais sera transmise à l'APE car il est fait mention d'activités parallèles ou proposées par les parents.

Madame Marlinge remercie les membres présents et lève la séance à 20h45.

Madame Marlinge
Directrice

Mesdames Jaouher-Chbani et Baji
Secrétaires

Communication de l'APE au Conseil d'Ecole

Pour ce 1^{er} Conseil d'Ecole le Bureau de l'APE remercie tous les parents qui se sont portés volontaires pour y siéger et souhaite la bienvenue aux dames et messieurs dont c'est la première expérience et une bonne reprise à ceux qui y reviennent.

Le Bureau de l'APE souhaite à tous les membres du Conseil des travaux fructueux pour le bien-être de tous à l'école.

Les services proposés par l'APE aux familles et organisés en étroite collaboration avec la Direction de l'école sont pour l'instant les mêmes :

- Panier Repas
- Garderie

Le Service Panier repas a toujours autant de succès son succès. Avec 124 élèves inscrits dont 38 de maternelle, l'effectif s'est maintenu par rapport à celui de l'année dernière.

Après le lancement d'une procédure de sélection qui a angoissé toutes les familles et particulièrement les mamans, Madame Leclere, Principale du Groupe a soulagé tout le monde en accordant un espace supplémentaire, le gymnase du Collège, pour accueillir les enfants inscrits au Panier Repas.

Le Bureau de l'APE et les Représentants des Parents lui adressent leurs vifs remerciements pour cette décision, qui n'ont seulement permis à toutes les familles de respirer, mais aussi de réaliser de meilleures conditions pour le temps de la pause déjeuner des enfants.

En effet, les Ateliers DANSE, JEUX d'ECHECS et KARATE ont pu être relancés au plaisir de beaucoup d'enfants, à côté des Ateliers Raquettes, ping-pong et Badminton, jeux de ballons, lecture et dessins...

Le Bureau de l'APE remercie aussi au nom des Parents l'implication directe de Mme Marlinge dans l'ensemble de l'organisation des Services Panier Repas et Garderie et dans la judicieuse gestion de la circulation des flux des élèves. Sa supervision des démarrages de chaque service et de celui du Panier Repas où elle a été chaque jour présente pendant toute la 1^{ère} semaine auprès de l'APE pour parler aux élèves et conseiller les Moniteurs nous a été d'un grand secours. En sa présence les élèves sont plus attentifs aux consignes.

Les Maternelles ont un traitement particulier, avec 03 Monitrices dont la dernière recrue les accompagne au piano électrique dans des comptines et autres chants. Un soin particulier leur est accordé.

Les élèves qui sont accueillis dans le gymnase du Collège verront bientôt les conditions de leur pause déjeuner s'améliorer encore une fois avec l'étroite collaboration et soutien de Mme Leclere. C'est un nouvel espace qui nous a été confié et dont nous devons aussi prendre soin en particulier pour la protection du revêtement de son sol adapté aux sports en salle et très onéreux.

Cette année la garderie compte environ près de 100 enfants dont un nombre important est inscrit aussi au Panier Repas.

Comme activités proposées aux élèves de 16h30 à 17h45:

- *Dans la cour de l'élémentaire*
 - L'atelier raquettes (ping pong et badminton)
 - L'atelier jeux collectifs de ballon occupe une partie de la cours.
 - Un coin dessin
- *Pour les maternelles*
 - Jeux de ballon, marelle, dessin et utilisation du toboggan.

Comme autre activité :

L'APE a soutenu l'organisation de la Fête de Achoura dans sa dernière édition en cours d'année scolaire avant bien longtemps...

Un grand bravo et merci à tous les professeurs qui ont accompagné leurs élèves dans la préparation et la participation à la fête.

Un grand merci aux parents qui ont fourni le buffet copieux en fokia et jus.

Nos éternels remerciements vont à tous les Professeurs de l'Ecole pour les efforts permanents qu'ils prodiguent dans leurs enseignements à tous les enfants.

L'APE souhaite la bienvenue aux nouveaux professionnels qui ont rejoint l'Ecole Majorelle : Mmes Pauline Pailler (BCD), Peggy Soussi (GSB), Khadija Loukhssami (Arabe CPA) Rosalie Soupart (anglais), Malika Eddahraoui (arabe) et Thomas Oudot (CM2A). L'APE a une pensée pour Mme Chaïma EL MESSAOUDI qui a mis fin à sa collaboration avec l'Ecole Majorelle et souhaite la bienvenue à Madame Géraldine Barrachin qui la remplace et à laquelle elle souhaite autant de succès que de plaisir au sein de cette belle école.